

Image not found or type unknown



Haie communale bordant une propriété privée

Par **Hamelin Olivier**, le **09/10/2018** à **20:25**

Bonsoir,

Une haie communale borde ma propriété depuis plus de 40 ans, j'ai demandé à la commune d'entretenir (réduire la hauteur), après visite d'un fonctionnaire de la municipalité, il veut arracher simplement la haie et nous laisser avec un trou béant sur la rue, puis-je m'opposer et leur imposer le remplacement de la haie?

Je demandé simplement d'entretenir cette haie!

Cordialement

Olivier